"Il ne faut pas confondre l'Absolution générale avec l'Absolution sacramentelle, qui remet le péché et la peine due au péché. L'absolution générale suppose l'état de grâce. C'est la rémission de toute transgression de la règle, de toute pénitence de règles oubliées ou négligées, et aussi de toute excommunication ou autre censure que l'on aurait encourue sans le savoir, ou dont on aurait perdu le souvenir. Cette Absolution générale est accompagnée d'une Indulgence plénière qui remet toute la peine temporelle qui resterait à payer après le péché pardonné; et c'est dans ce sens seulement qu'on a pu dire de l'Absolution générale, "qu'elle restitue l'innocence baptismale," ce qui est le propre de toute indulgence plénière.

"Tout confesseur est autorisé à donner l'Absolution générale. La confession n'est pas nécessaire, pourvu que l'on soit en état de grâce, et qu'il n'y ait pas plus de huit jours qu'on ne se soit confessé.

30C/00c

UN DOCUMENT DE 1884 SAUVE DU FEU ET BON A RELIRE.

A une assemblée de MM. les Commissaires d'écoles de la cité de Hull, tenue lundi, le septième jour d'avril dernier, mil huit cent quatre-vingt-quatre, la résolution suivante a été adoptée :

Proposé par M. G. G. V. Ardouin,

Secondé par M. Magloire Dumontier:

Que les commissaires d'écoles de la cité de Hull apprennent avec plaisir que M. Charles Desjardins a réussi à effectuer l'emprunt qu'il était chargé de négocier pour eux, et à donner par là, à la population catholique de la cité de Hull, l'avantage de profiter des offres généreuses des Révérends Pères Oblats pour l'achat du Collège.

Que MM. les Commissaires d'écoles, au nom de la population entière de la cité, ne peuvent plus longtemps laisser passer sous silence les nombreux sacrifices que ces Révérends Messieurs font continuellement dans l'intérêt de cette cité.

Pour ne parler que de ce qui concerne notre corporation des écoles, nous passons en revue les principales œuvres de ces bons Pères.

A peine notre municipalité fut-elle organisée, que le Révérend Père Delisle Reboul, avec la persistance et l'énergie qu'on lui